

MARSEILLE, LE 13/11/2023

Dossier de presse

Label **PARC+**

14 parcs d'activités récompensés lors de la 6^e édition Une distinction régionale pour les parcs d'activités de qualité et performants !

Le palmarès de la 6^e édition du label régional **PARC+** a été dévoilé ce 13 novembre 2023, à l'occasion de la Convention régionale des Maires. Quatorze parcs et pôles d'activités économiques menant une démarche d'amélioration continue de leur qualité et performance sont récompensés cette année :

6 nouveaux lauréats et 8 renouvellements de labellisation.

40 parcs d'activités primés depuis 2018

Les **6 nouveaux territoires lauréats** de cette 6^e édition rejoignent les 34 autres déjà engagés dans le label depuis sa création en 2018 ; ce qui porte à **40 le nombre de parcs d'activités de Provence-Alpes-Côte d'Azur inscrits dans ce dispositif régional.**

Le département des Bouches-du-Rhône comptabilise 17 lauréats, tandis que l'on enregistre 12 lauréats en Vaucluse, 6 lauréats dans le Var, 2 lauréats dans les Alpes-Maritimes et dans les Alpes-de-Haute-Provence, et 1 lauréat dans les Hautes-Alpes.

Un label pour identifier, accompagner et valoriser

Le label **PARC+** : impulsé par la politique économique de la Région Sud et par son plan climat "une COP d'avance", ainsi que par les enjeux d'adaptation au changement climatique, portés par l'ADEME, la DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, le Département de Vaucluse et l'ARBE ainsi que par des partenaires techniques*, le label **PARC+** récompense les parcs d'activités engagés dans des démarches de qualité et de performance.

Les critères : aménager judicieusement son territoire pour accueillir les entreprises et leurs salariés, lutter contre le gaspillage foncier, préserver et valoriser le paysage et la qualité de vie locale, favoriser les liens et le dialogue entre les entreprises et leur territoire, améliorer le quotidien des salariés et des usagers.

3 niveaux de récompense : le niveau 3 est le plus exemplaire ; pour ceux qui n'atteignent pas encore le niveau 1 une reconnaissance « parc engagé » est allouée dès lors qu'un engagement encourageant a été démontré.

Durée du label : 3 ans, à l'issue desquels le lauréat peut renouveler sa candidature.

* Partenaires techniques : le réseau des CCI Provence-Alpes-Côte d'Azur, la Chambre régionale de Métier et d'Artisanat, Vaucluse Provence Attractivité, CAUE 84, AUPA, AURAV, AGAM et Convergence 13.

Lauréats **PARC+** Bouches-du-Rhône



Parc d'activités La Roque d'Anthéron 2

Présentation du parc

Le parc d'activités de la Roque-d'Anthéron 2 est une création de 13ha dans le prolongement du parc d'activités existant du Grand Pont. Il doit permettre d'une part le développement endogène des entreprises du Grand Pont et d'autre part accueillir de nouvelles PME, des activités artisanales ainsi que de la petite et moyenne industrie.

Les travaux de viabilisation se sont terminés durant l'été 2019, 9 lots sont aujourd'hui vendus ou sous compromis de vente ou d'options et 2 entreprises sont en activité.

La démarche

Le projet de création du parc d'activités de La Roque-d'Anthéron 2 a poursuivi sa commercialisation, en ayant pris le temps de bien sélectionner les entreprises. Cela a permis de maintenir la volonté de départ d'accompagner le développement des entreprises endogènes et d'accueillir de nouvelles PME-PMI. Pour le moment, seulement 3 bâtiments sont construits dont 2 logisticiens. Un village d'entreprises prenant modèle sur celui du Carreau de la Mine à Meyreuil est en projet, avec une mutualisation pertinente des espaces de stationnement.



Les aménagements publics sont qualitatifs avec un large mail planté qui assure l'intégration de l'entrée de parc et qui s'ingénue à maintenir le passage de la voie équestre.

Le parc d'activités de la Roque-d'Anthéron 2 conserve sa reconnaissance **Parc Engagé**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › **Une commercialisation qui prend le temps** nécessaire pour sélectionner ses entreprises
- › AAP lancé pour **un village d'entreprises artisanales** avec mutualisation du stationnement et « effet vitrine »
- › **Interdiction logements et commerces**
- › Échanges avec **Architecte-conseil** avant dépôt PC
- › **Mail paysager** avec accès préservé pour le centre équestre
- › Aménagements publics qualitatifs et **palette végétale** pertinente
- › De premières **toitures PV** bien que non obligatoire

Structures lauréates

Métropole Aix-Marseille-Provence	Ville de la Roque d'Anthéron
	



Pôle d'activités Carreau de la Mine • Meyreuil

Présentation du parc

Le parc d'activités du Carreau de la Mine, situé sur la commune de Meyreuil, est une réhabilitation d'un ancien site minier, en proximité du tissu urbain et de ses services et habitations. Ce parc d'activités de 10 ha contribue au développement de l'offre foncière d'activités sur le Bassin de la Haute Vallée de l'Arc et apporte une réponse aux besoins générés par la pépinière d'entreprises « Michel Caucik » située à proximité immédiate et gérée par la Métropole.

Par sa sectorisation, il permet d'accueillir des activités diverses et complémentaires. Il vient notamment proposer des espaces à vocation industrielle complémentaires aux autres sites situés à proximité. Le parc est aujourd'hui entièrement commercialisé et les derniers chantiers sont en cours de livraison.

La démarche

Le parc d'activité du Carreau de la Mine à Meyreuil est aujourd'hui complètement aménagé et en activités. Il présente une belle qualité d'aménagement dans ses espaces publics et les bâtiments construits sont harmonieux et s'intègrent bien visuellement. Le positionnement économique sur l'activité industrielle endogène de petite et moyenne taille, est porté judicieusement par la métropole et la commune. Il est cohérent avec la présence de la pépinière d'entreprises qui est connectée au parc, et l'offre immobilière de locaux artisanaux dans l'hôtel d'entreprises.

Le parc se caractérise également par une forte présence du végétal, des essences adaptées au climat et bien réparties sur l'espace public qui offre une singularité dans un tel environnement industriel.

Le parc d'activités du Carreau de la Mine a progressé dans son intégration architecturale et paysagère, son offre de mobilité/accessibilité et son offre de services.

Il conserve son label **PARC+ Niveau 1**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un positionnement économique sur les **PMI endogènes** qui est appuyé par la présence d'une **pépinière** d'entreprises mitoyenne, et un **village d'entreprises artisanales**
- › Réhabilitation d'un ancien **site minier**
- › Aménagements publics et bâtiments privés qualitatifs, avec bonne **intégration architecturale et paysagère**
- › Forte **présence du végétal** dans un secteur pourtant très industriel
- › Gestion des eaux de pluie par **nouvelles paysagères**
- › **2 derniers lots** créés en entrée de parc suite à la préemption d'un hôtel en friche

Structure lauréate

Métropole Aix-Marseille-Provence



Parc logistique Les Aiguilles • Ensues-la-Redonne

Présentation du parc

Le Parc des Aiguilles à Ensues-la-Redonne est un projet d'aménagement d'environ 60 ha, sur une friche lourdement polluée par des dépôts sauvages et massifs. Cette ZAC est en cours de réalisation par le groupe Barjane, via sa filiale ENSUA, concessionnaire de la Métropole Aix-Marseille-Provence pour l'aménagement d'un parc logistique. Cet opérateur a également la charge de la construction et de la gestion locative des bâtiments, ainsi que production d'énergie renouvelable par la ferme photovoltaïque installée sur les toitures. Les deux premières plateformes logistiques sont actuellement livrées et certifiées HQE ou BREEAM pour leur qualité environnementale (elles accueillent les activités logistiques des entreprises Action et Décathlon).

La démarche

Le parc logistique des Aiguilles, bien qu'étant au début de sa phase d'exploitation avec seulement 2 bâtiments livrés, témoigne déjà d'une démarche ambitieuse. L'opération de dépollution, portée par l'aménageur privé, est particulièrement remarquable par son ampleur. Dans un contexte de nécessaire sobriété foncière, la reconversion de cette friche polluée peut devenir une référence.

Par l'intégration des différents métiers notamment d'aménageur, de constructeur et de gestionnaire au sein de la même structure, le parc s'assure d'une harmonie et d'une qualité d'ensemble qui pourra perdurer dans le temps.

La production d'énergies renouvelables, par le déploiement optimum de panneaux photovoltaïques en toiture est également un point fort pour le parc et le territoire.

L'aménagement des espaces verts, et des bassins de rétention des eaux pluviales, ambitionne de développer la biodiversité du site.



Les 2 premiers bâtiments logistiques livrés présentent une belle qualité de réalisation et d'intégration. Enfin, il est à souligner la large coopération des parties prenantes tant au niveau de la gouvernance du projet que de l'ancrage au territoire, avec des actions de formation et de promotion des métiers de la logistique qui se sont mises en place en anticipation de la création d'emplois.

Le parc logistique des Aiguilles à Ensues-la-Redonne, obtient pour sa première candidature le **Label PARC+ Niveau 2**, pour l'édition 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Importante **dépollution** préalable, portée par l'aménageur privé depuis 2011
- › Gouvernance mobilisant AMP, ville, Département, financeurs... avec une charte **d'engagements territoriaux**
- › Lauréat **Fonds Friche** et dispositif « **site Clé en main** »
- › Un seul opérateur pour **plusieurs métiers** : aménageur, constructeur, gestionnaire, producteur enr
- › **100 % locatif**
- › **Architecture soignée** des bâtiments et label BREEAM ou Biodiversity
- › Filière **logistique**
- › **Candélabres PV autonomes** et **toitures PV**
- › De premières **visites pédagogiques** organisées

Structures lauréates

Métropole Aix-Marseille-Provence	Ensua (Groupe Barjane)
	

Présentation du parc

Le pôle d'activités de Saint-Martin-de-Crau regroupe les secteurs de Bois-de-Leuze, Ecopôle et Thominière pour une superficie totale de près de 600 ha, au sud de Saint-Martin-de-Crau. Situé à 30 km du port de Fos-sur-Mer, en prise directe sur l'A54 sur l'axe Italie-Espagne, il est l'une des principales plateformes logistiques du sud de la France. Parmi ses 89 entreprises, le pôle compte quelques grands groupes logistiques (GXO, CTLOG, Distrimag, Katoen, Natie, etc.) ainsi que des acteurs industriels (Somefor, Sumika, Pareva, etc.).

Le pôle d'activités est animé par l'association Entreprises et Compétences de Saint-Martin-de-Crau - ECSMC.

La démarche

Le pôle d'activités de Saint-Martin-de-Crau est un pôle de grande dimension dont la vocation logistique, bien que non exclusive puisqu'on y retrouve des activités productives dans le cœur du pôle, est stratégique à l'échelle régionale et nationale.

La gouvernance du pôle est bien organisée avec une coopération efficace entre l'agglomération, la commune et l'association d'entreprises. Celle-ci est bien représentative de l'ensemble des activités du territoire avec une co-présidence intéressante.

Des actions ont récemment été menées pour améliorer la signalétique et résorber des problèmes de stationnement et de fluidité liés à l'important flux de poids lourds. Compte-tenu de la dimension du pôle, celui-ci apparaît comme bien organisé avec un périmètre clair. Le réaménagement initié autour de la gare et le projet de réhabilitation d'un bâtiment ancien pour une mise à disposition de l'association sont prometteurs pour renforcer à la fois l'offre de service et la mobilité.



L'espace Baisse de Raillon, poumon vert aux portes du pôle, est un véritable atout pour la qualité de vie sur le territoire.

Le pôle d'activités de Saint-Martin-de-Crau obtient le Label **PARC+ Niveau 2**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Parc **logistique stratégique** à l'échelle régionale et nationale
- › Une **association d'entreprises** bien représentative des différentes filières d'activité
- › Un parc de grande dimension qui reste relativement **propre et bien organisé**
- › Présence d'une **gare SNCF** au cœur du parc, avec réaménagement mené par la collectivité
- › Un **poumon vert** mitoyen au parc (Baisse de Raillon) qui offre un espace détente pour les salariés
- › Une **production d'énergies renouvelables** (photovoltaïque et éolien) supérieure à la consommation des habitants de la ville

Structures lauréates

<p>Communauté d'Agglomération Arles Crau Camargue Montagnette</p>	<p>Association Entreprises et Compétences de Saint- Martin-de-Crau</p>
	



Pôle d'activités Athelia • La Ciotat

Présentation du parc

Le pôle d'activités Athélia a été créé en plusieurs extensions depuis 1987 à la suite de la fermeture des chantiers navals de La Ciotat, entraînant la suppression de plus de 6000 postes. Aujourd'hui il compte environ 4 000 salariés sur 80 ha avec environ 400 entreprises. La Ville de La Ciotat et la Métropole Aix-Marseille-Provence ont engagé en 2008 une dernière extension par la création d'Athélia V sur environ 70 hectares, dont 23 commercialisables, qui accueillera à terme environ 1 500 salariés supplémentaires. Afin de développer une synergie entre les entreprises, l'association Athélia Entreprendre a été créée en 2002. En 2023 elle change de nom et devient La Ciotat Entreprendre. Elle représente actuellement la moitié des entreprises du pôle.

La démarche

Le pôle d'activités Athélia, engagé dans le label PARC+ depuis 2018, démontre une progression constante dans sa gouvernance, qui s'encre et se développe. L'association Athélia Entreprendre, étend désormais son action sur l'ensemble de la commune, et devient La Ciotat Entreprendre.

Les aménagements publics qui s'achèvent sur Athélia V ainsi que les bâtiments des premières entreprises installées, sont qualitatifs.

L'application mobile lancée en janvier 2022 par l'association est une originalité intéressante, notamment pour faciliter l'accès à ses services de covoiturage (covoiturage-via-athelia) ou d'échanges de flux (Le Bon Coin d'Athélia).

Le pôle d'activités Athélia progresse et obtient le **Label PARC+ Niveau 2**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › L'association d'entreprises s'étend désormais sur l'ensemble de la commune et devient **La Ciotat Entreprendre**
- › Sur **Athélia V**, les aménagements publics et les premiers bâtiments construits sont qualitatifs
- › Animations pédagogiques intéressantes autour du **rucher d'Athélia** (mais vigilance vis-à-vis des pollinisateurs sauvages)
- › Une **application mobile** développée par l'association pour faciliter l'accès aux services, tels que le covoiturage (**covoiturage-via-athelia**) et les échanges (**le Bon Coin d'Athélia**)
- › Toujours de **nombreuses animations et services mutualisés** proposés par l'association

Structures lauréates

Métropole Aix-Marseille-Provence	Ville de La Ciotat	Association La Ciotat Entreprendre
		

Technopôle Marseille Provence Château-Gombert • Marseille

Présentation du parc

Le technopôle Marseille Provence de Château-Gombert est un lieu dédié à la formation supérieure et l'accueil d'entreprises, principalement dans le secteur du numérique et de la haute technologie. Sur une superficie de près de 180 ha en plein cœur du 13^e arrondissement de Marseille, il recense plus de 289 acteurs économiques publics et privés, et représente environ 4000 emplois dont 660 enseignants-chercheurs, ainsi que plus de 2600 étudiants.

Il est aujourd'hui le 2^e pôle de recherche français après Paris en mécanique énergétique et accueille également plus de 8 laboratoires publics et 15 plateformes technologiques.

Il s'insère dans un territoire marqué par une fragilité socio-économique où le taux d'emploi est le plus faible de la région, mais bénéficie d'un cadre paysager relativement préservé au pied du massif de l'Etoile.

La démarche

Le Technopôle de Château-Gombert à Marseille, a été aménagé dès son origine avec une volonté d'un cadre de travail préservé et s'appuyant sur ses cours d'eau et la capacité d'infiltration de son sol pour gérer de manière intégrée l'eau de pluie. Il en résulte une ambiance agréable, avec des îlots de fraîcheur et des trames verte et bleue préservées.

Le positionnement économique et l'accompagnement des start-ups dans leur parcours immobilier et leur développement économique est un point fort du technopôle qui pour l'heure réussit à conserver sur son territoire les entreprises qui sortent de ses pépinières. L'association du technopôle, bien que récente, montre déjà une belle dynamique de projets.



Le Technopôle dispose de nombreux atouts pour valoriser la biodiversité existante et renforcer les continuités écologiques.

Le Technopôle Marseille-Provence de Château-Gombert obtient le **Label PARC+ Niveau 2**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un **comité de pilotage** régulier entre Métropole, Ville et association du Technopole
- › Aménagement conçu pour une **gestion intégrée de l'eau** par de larges noues et un cadre verdoyant
- › Projet en cours de **renaturation des berges des cours d'eau** traversants
- › Liaison rapide par un **BHNS au métro**
- › Technopôle positionné sur **les sciences de l'ingénieur** avec un écosystème complet sur la filière
- › Accompagnement des start-ups dans leur **parcours immobilier** pour les conserver sur le Technopole
- › L'association du Technopole, bien que récente, montre déjà une belle **dynamique de projets** (EIT, covoiturage, enr)

Structures lauréates

Métropole Aix-Marseille-Provence	Association du Technopôle Château-Gombert
	

Lauréats **PARC+** Var



Pôle d'activités Saint-Hermentaire-Pont-de-Lorgues-Brossolette • Draguignan

Présentation du parc

Le pôle d'activités Saint-Hermentaire - Pont-de-Lorgues - Brossolette (ici appelé "Zone Ouest" par commodité) est situé à Draguignan dans le Var. Il regroupe les 3 zones d'activités contiguës de Saint-Hermentaire, Pont de Lorgues et Brossolette. Créé et développé à partir de 1973, sa superficie totale est aujourd'hui de 73 ha. Il rassemble environ 240 TPE et PME pour 3400 emplois, dans les secteurs d'activités de l'artisanat, du commerce et du tertiaire. Le pôle est animé par l'association Zone Ouest.

La démarche

Le pôle d'activités Saint-Hermentaire - Pont-de-Lorgues - Brossolette est étendu sur un vaste périmètre, mais avec la particularité d'être en grande proximité du centre-ville de Draguignan et des villages alentours. Cette singularité est un atout pour devenir un pôle d'activités urbain qui fasse quartier.

Le programme en cours de renaturation de la Nartuby est un point très positif pour l'amélioration de la qualité de vie, de la biodiversité et de la gestion de l'eau.



L'association et l'agglomération fonctionnent en bonne coopération et lancent un ensemble de démarches prometteuses telles que celles du projet Life Circul'Energies (sobriété énergétique/production enr/mobilité électrique), ou de l'EIT.

Le pôle d'activités Saint-Hermentaire - Pont-de-Lorgues - Brossolette obtient la reconnaissance **Parc Engagé**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › **Pôle d'activités urbain**, en proximité du centre-ville et villages alentours
- › Programme de **renaturation en cours de la Nartuby**
- › Site pilote du **Life Circul'Energies** (sobriété énergétique, production énergies renouvelables et mobilité électrique)
- › DPVA est **Territoire pilote Sobriété Foncière**
- › Une **association d'entreprises** avec animations
- › Extinction de **l'éclairage nocturne**
- › **Plan de mobilité simplifié** en cours
- › Mise en place d'une **gestion différenciée** des espaces verts

Structures lauréates

Dracénie Provence Verdon agglomération	Association Zone Ouest
	



Pôle d'activités La Crau Pôle • La Crau

Présentation du parc

Le pôle d'activités La Crau Pôle, sur la commune de La Crau dans le Var, recouvre les 3 parcs d'activités qui s'étendent de part et d'autre de l'autoroute A570 :

- la Zone d'Activités de Gavarry, à vocation industrielle et artisanale - 20 ha - 65 entreprises - 200 emplois,
- la Zone d'Activités de l'Estagnol, à vocation tertiaire, de services et commerciale - 11 ha - 50 entreprises - 300 emplois,
- la Zone d'Activités de Chemin long, à vocation artisanale et commerciale - 35 ha - 55 entreprises - 300 emplois.

L'ensemble de ce pôle est animé par l'association d'entreprises La Crau Pôle.

La démarche

Le pôle d'activités La Crau Pôle réunit plusieurs parcs d'activités bien distincts par leurs vocations économiques et leurs aménagements. Toutefois, l'association d'entreprises La Crau Pôle apporte une cohérence dans l'animation d'ensemble. L'association et la métropole Toulon Provence Méditerranée coopèrent bien ensemble et de longue date.

La gouvernance et l'animation de l'association se sont récemment redynamisées et renforcées avec une prestataire pour porter un projet d'économie circulaire.



Le pôle d'activités La Crau Pôle obtient la reconnaissance **Parc Engagé**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Une **association d'entreprises** qui couvre 3 pôles d'activités distincts
- › Bonne coopération entre la **Métropole et l'association**
- › Une **anticipation des projets d'extension** par l'implication de l'association dans les discussions
- › 2 des pôles sont identifiés comme **d'intérêt stratégique métropolitain**

- › Démarrage d'un projet **d'économie circulaire** avec une prestataire
- › **PDU** concerté entre la Métropole, la ville et l'association
- › Association certifiée **ISO 14001**
- › **Collecte annuelle des archives**
- › **Veille réglementaire** mensuelle

Structures lauréates

Métropole Toulon-Provence-Méditerranée	Association La Crau Pôle
 <p>MÉTROPOLE TOULON PROVENCE MÉDITERRANÉE</p>	 <p>La Crau Pôle Association des entreprises ZAE Gavarry - L'Estagnol - Chemin long</p>



Parc logistique Les Bréguières • Les Arcs-sur-Argens

Présentation du parc

Le Parc des Bréguières aux Arcs-sur-Argens, aménagé en 2005 par le groupe Barjane, propose plus de 200 000 m² de surfaces logistiques sur 65 hectares de foncier. Il accueille une vingtaine d'entreprises et plus de 1 300 salariés. Créé dans une volonté de conjuguer activité logistique et développement durable, le parc est certifié ISO 14001 dès 2009, sur un périmètre global : conception du projet, réalisation et gestion durable du parc. Tous les bâtiments sont équipés de centrales photovoltaïques en toiture. Une attention particulière a été portée à la création d'un cadre de travail agréable et valorisant pour les utilisateurs à travers une qualité paysagère, une gestion intégrée de l'eau pluviale, une offre diversifiée de services, etc.

La démarche

Le parc logistique des Bréguières est labellisé **PARC+ Niveau 2** depuis 2020. Il confirme aujourd'hui son niveau de maturité : la poursuite d'une dynamique collaborative efficace entre l'opérateur privé et la collectivité publique, une qualité architecturale et paysagère de ses aménagements et de ses bâtiments, un développement de la biodiversité et des animations de sensibilisation particulièrement intéressantes avec les scolaires et le lycée agricole, qui au-delà de l'approche environnementale concourent à la valorisation des métiers de la logistique.



Le parc est également remarquable dans sa production d'énergies renouvelables et témoigne de l'intérêt d'avoir intégré au sein du groupe Barjane une pluralité de métiers dont celui d'aménageur, constructeur, gestionnaire et producteur d'électricité solaire.

Le parc logistique des Bréguières confirme son **Label PARC+ Niveau 2**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Bonne collaboration entre **l'aménageur privé et la collectivité**
- › **100 % locatif**, l'aménageur est également constructeur, gestionnaire et producteur d'enr
- › **Toitures photovoltaïques** sur chaque bâtiment
- › **Harmonie architecturale** des bâtiments
- › Embranchement **à la voie ferrée**
- › Gestion durable des eaux de pluie **par noues et bassins**
- › **Animations pédagogiques** avec les scolaires du territoire notamment, autour d'un hôtel à insecte et d'un rucher
- › **Nombreuses certifications** pour le management et la qualité des bâtiments

Structures lauréates

Dracénie Provence Verdon agglomération	Lodrac (Groupe Barjane)
	

Lauréats PARC+ Vaucluse



Parc d'activités Camp-Bernard • Sablet

Présentation du parc

Le parc d'activités Camp Bernard à Sablet s'étend sur 13 ha en entrée du territoire intercommunal Vaison-Ventoux, dans un environnement à dominante viticole autant par le paysage qui l'entoure que par l'activité des entreprises présentes sur le parc.

Le parc s'est construit en plusieurs phases. Deux projets d'extensions sont en cours, un au nord de 4,2 ha et un au sud de 2,1 ha. Les travaux d'aménagement ont commencé en décembre 2022 après Étude Environnementale. Ces extensions s'inscrivent dans le dispositif Ecoparc+ Vaucluse et le parc est reconnu **Parc Engagé** depuis 2020.

La démarche

Le parc d'activité de Camp-Bernard est engagé dans la démarche Ecoparc+ Vaucluse et reconnu Parc Engagé depuis 2020.

Les extensions qui viendront prolonger le parc au nord et au sud ne sont pas encore aménagées, mais le projet est bien pensé, avec notamment l'interdiction des logements et des délais de construction et la préservation de la biodiversité.

Le parc bénéficie d'une animation par l'EPCI et l'association d'entreprises du territoire.

Le jury constate une progression depuis la première candidature.

Le parc d'activités de Camp-Bernard conserve sa reconnaissance **Parc Engagé**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Engagé dans **Ecoparc+ Vaucluse** depuis 2020
- › **Associe l'ARBE au comité de pilotage** des 2 extensions en cours
- › Interdiction **des logements** et instauration **de délais de construction**, sur les extensions du parc
- › **Bonne connaissance des acteurs** économiques par l'EPCI
- › Un fleuron de la filière naturalité **Agapé**

Structure lauréate





Parc d'activités Les Écluses • Vaison-la-Romaine

Présentation du parc

Le parc d'activités Les Écluses s'étend sur 7,5 ha en entrée ouest de Vaison-la-Romaine. Il a été réalisé lors de phases successives par des opérateurs privés dans un premier temps, puis par la communauté de communes Vaison Ventoux. La première partie s'est construite sur 5 ha au début des années 2 000 et compte aujourd'hui une dizaine d'entreprises. Une partie de ces terrains est en zone rouge du PPRI. Une première extension d'un peu moins d'1 ha en 2012 a permis l'accueil de 9 nouvelles entreprises. Aujourd'hui, une seconde extension d'1,6 ha devrait permettre à terme d'accueillir une dizaine d'entreprises supplémentaires. L'intercommunalité souhaite réaliser une troisième extension (lotissement) en continuité de la précédente, qui doit permettre une connexion sur la RD975 pour assurer un bouclage de l'ensemble du parc. Elle s'étendra sur une surface de 4,5 ha, actuellement cultivés.

La démarche

Le projet d'extension du parc d'activités Les Écluses s'inscrit dans la démarche Coparc+ Vaucluse et répond à un besoin de développement du plus gros employeur du territoire.

La communauté de communes qui aménage et gère le parc, associe toutes les parties prenantes au comité de pilotage du projet d'extension, y compris l'ARBE, ce qui permet d'avoir un suivi régulier de l'avancement du projet et un accompagnement efficace. Les premiers éléments de conception sont encourageants en termes de qualité paysagère.

L'animation économique du parc et du territoire est portée par la communauté de communes et l'association d'entreprises.

Le parc d'activités Les Écluses obtient la reconnaissance **Parc Engagé**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un **comité de pilotage** du projet d'extension auquel est associé l'ARBE
- › **Schéma paysager** du projet d'extension qualitatif, avec un concept intéressant d'entrées de lots plantées d'arbres fruitiers
- › Une bonne **animation économique** par l'EPCI

Structure lauréate

**Communauté de Communes
Vaison Ventoux**





Parc d'activités Les Hauts-Banquets • Cavaillon

Présentation du parc

Le parc d'activités Les Hauts Banquets est un projet de création de 46 ha sur la commune de Cavaillon, porté par Luberon Monts de Vaucluse agglomération et son aménageur Faubourg Promotion. Retenu dans l'OIR Naturalité, le parc vise l'accueil d'une vingtaine d'entreprises et 1 500 emplois, dans la production, la transformation, la distribution et les services liés à des produits naturels, locaux et innovants. S'inscrivant dans le Parc naturel régional du Luberon, le projet se veut particulièrement qualitatif.

Il s'inscrit dans le dispositif Ecoparc+ Vaucluse et est reconnu **Parc engagé** depuis 2020.

Les travaux d'aménagement ont été achevés mi-2023, la commercialisation est toujours en cours.

La démarche

Le parc d'activités Les Hauts-Banquets, est engagé dans la démarche Ecoparc+ Vaucluse depuis 2020 et est reconnu Parc engagé.



Les aménagements publics sont achevés et sont qualitatifs. On note la réalisation et l'approbation d'un cahier des charges de cessions de terrain (CCCT) comportant des prescriptions urbanistiques, architecturales et paysagères et des références explicites au **Label PARC+** ; la mise en place de missions conseils associant architectes, paysagistes et écologues (partenariat prévu pour 5 ans) et des plantations de fruitiers qui font écho au patrimoine du territoire.

Le parc d'activités Les Hauts-Banquets conserve sa reconnaissance **Parc Engagé**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un engagement dans **Ecoparc+ Vaucluse** depuis 2020
- › Les **aménagements publics** sont achevés
- › Mission **architecte-conseil et paysagiste** pour 5 ans
- › Des plantations de **fruitiers en lien avec l'histoire du territoire**
- › La **filière Naturalité** relativement bien respectée, avec des entreprises locales en développement
- › Bon maillage **voies douces** sur le territoire et proximité avec le centre-ville et la gare de Cavaillon

Structures lauréates

<p>Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse</p>	<p>Faubourg Promotion Cavaillon (groupe IDEC)</p>
	



Pôle d'activités Piol • Mazan

Présentation du parc

Le pôle d'activités économiques du Piol, sur la commune de Mazan, est constitué d'un parc aménagé en 1993 d'une superficie de 10 ha accueillant 21 entreprises et 150 emplois (Piol 1) et de son extension de 4 ha livrée en 2020 et en fin de commercialisation. Piol 2 se compose de 21 lots pour une surface commercialisable de 56 000 m². Le Piol 1 a récemment fait l'objet d'une requalification.

La vocation de ce site stratégique pour la communauté d'agglomération Ventoux Comtat Venaissin est d'être un pôle de l'écoconstruction. Il doit devenir une vitrine économique du territoire, valorisant les savoir-faire locaux dans le secteur porteur de l'écoconstruction, de l'habitat durable et du numérique. Il s'inscrit dans le dispositif Ecoparc+ Vaucluse et est reconnu **Parc engagé** depuis 2020.

La démarche

Le pôle d'activités du Piol a obtenu la reconnaissance Parc Engagé en 2020, alors que l'extension Piol 2 était en phase projet. Aujourd'hui, les aménagements de Piol 2 sont réalisés et présentent une belle qualité de réalisation. Les eaux pluviales sont gérées par infiltration à travers des noues plantées et des bassins paysagers. Une voie piétonne traverse Piol 2 de manière sécurisée en valorisant ses bassins avec un sentier pédagogique sur la biodiversité du site. Une "cabane à chouette" a été réalisée pour accueillir plusieurs spécimens d'oiseaux et chiroptères qui se sont installés sur ce site.

Afin d'apporter une relative harmonie entre les 2 parcs, la voirie sur Piol 1 a été requalifiée à l'occasion de l'aménagement de Piol 2.

La filière du bâtiment et en particulier de l'écoconstruction est ciblée pour Piol 2. Cet objectif est relativement tenu.

Le pôle d'activités du Piol maintient sa reconnaissance **Parc Engagé**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › **Aménagements publics** qualitatifs
- › Gestion des eaux de pluie par infiltration dans **des noues et bassins paysagers**
- › Voie piétonne agrémentée **d'un parcours pédagogique** sur la biodiversité
- › « **Cabane à chouettes** » hébergeant oiseaux et chauves-souris
- › **Filière Bâtiment**, dont écoconstruction, majoritaire bien que non exclusive

Structure lauréate



Pôle d'activités Bel-Air • Les Taillades

Présentation du parc

La Communauté d'agglomération Luberon et Monts de Vaucluse a confié en 2012 à la SEM Citadis, la création d'une zone d'activités d'environ 4,5 ha sur la commune des Taillades. L'objectif est de répondre au besoin de foncier des TPE/PME, artisanat et services endogènes, tout en respectant les principes du dispositif Ecoparc+ Vaucluse.

À ce jour, les 20 lots du parc ont été commercialisés, 11 entreprises sont en activité et une cinquantaine d'emplois à terme sont attendus.

La démarche

Le parc d'activités de Bel-Air s'est inscrit dans la démarche Ecoparc+ Vaucluse et a obtenu la reconnaissance **Parc Engagé** en 2020.



C'est un parc à vocation mixte pour l'accueil d'entreprises endogènes. Sa conception et ses aménagements sont qualitatifs et on y apprécie particulièrement le soin apporté à l'entrée de parc et aux entrées de lots qui ont été réalisés par l'aménageur pour une harmonisation d'ensemble.

Le parc d'activités de Bel-Air progresse et obtient le **Label PARC+ Niveau 1**, pour la période 2023-2025.

Les actions qui ont particulièrement séduit le jury :

- › Un engagement dans **Ecoparc+ Vaucluse** depuis 2020
- › Aménagement particulièrement qualitatif en **entrée de parc** et sur **les entrées de lots**, créant une harmonie d'ensemble
- › Un **espace pique-nique** en entrée de parc
- › Un effort réalisé pour conserver **les filioles et platanes**

Structures lauréates

Communauté d'agglomération Luberon Monts de Vaucluse	Citadis
	

CONTACT PRESSE

ARBE

ALEXANDRA ACCA – A.ACCA@ARBE-REGIONSUD.ORG – 07 63 77 48 70

AUDREY GLORIAN – A.GLORIAN@ARBE-REGIONSUD.ORG – 06 03 10 67 13

ACCES PRESSE

SYLVIE TARQUINI – STARQUINI@ACCESPRESSE.FR – 06 24 28 57 47

ANNE KRAMEL – AKRAMEL@ACCESPRESSE.FR – 06 25 45 01 00